

ECONOMIE**Gestion des finances publiques****Des cadres impliqués dans le processus budgétaire outillés**

Un atelier de formation a initié à l'endroit des cadres du ministère de l'économie et des institutions financières à l'instar de l'Office togolais des recettes de l'économie en vue de renforcer leurs capacités...

PAGE 5**SANTE****Consommation du manioc****Connaître les différentes variétés afin d'éviter une intoxication**

Le manioc est un aliment très prisé dans nos communautés au Togo. Il est cultivé dans le sud du pays et sert de base à plusieurs denrées alimentaires. Les feuilles et les racines de manioc sont bénéfiques...

PAGE 10**Mécanisme incitatif pour le financement agricole****Environ 4500 producteurs accompagnés en 4 mois d'activités****PAGE 11****Prochaines consultations électorales****Entre le pouvoir et la C14, qui essaie de gagner du temps ?**

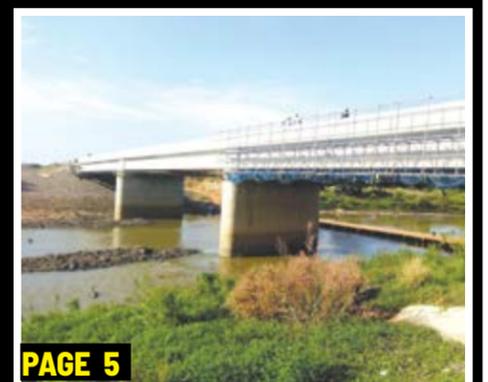
Selon les leaders de la Coalition des 14 partis de l'opposition, le gouvernement et sa majorité essaient de gagner du temps, afin d'essouffler la dynamique de « contestation populaire » du pouvoir, enclenchée depuis le 19 août 2017...

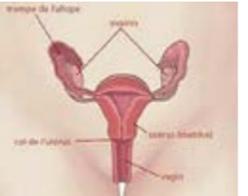
**PAGE 3****Législatives du 20 décembre 2018****Fin de semaine très décisive pour le gouvernement**

Le gouvernement togolais doit pouvoir clarifier sa position, cette fin semaine, sur la tenue ou non des élections législatives prévues le 20 décembre prochain. Alors que des rumeurs persistantes vendent l'illusion d'un supposé report des élections acté à Conakry entre membres du gouvernement et des représentants de la Coalition des 14 partis de l'opposition, et surtout face au silence de tous ces acteurs, la sortie hier de la Cour Constitutionnelle vient recadrer les rumeurs dans leur folle course...

PAGE 3**DERNIERES HEURES****L'UFC et le PNP en symbiose**

Les déclarations du conseiller du président du Parti national Panafricain (PNP) ont reçu un accueil favorable auprès de l'opposition modérée et constructive. En effet, le conseiller du président national de l'Union des forces du changement (UFC) Isaac Tchiakpe, est plutôt séduit par les propos de Ouro Djikpa Tchatchikpi. Les déclarations de ce responsable du PNP entrent dans la droite ligne de la posture adoptée par l'UFC depuis quelques années. Sur la radio privée Nana Fm hier, M. Tchiakpe a salué la position du PNP qui est plutôt sage et réaliste, il faut le reconnaître...

PAGE 3**Coopération Togo-Japon****Les travaux de construction du pont Kara avancent au grand bonheur des populations****PAGE 5**

	SOMMAIRE	<p>Bénin 5 ans de prison pour le député Aïtao Hinnoho</p>  <p>P5</p>	<p>Célébration des 45 ans de la BOAD Un forum sur « l'énergie solaire dans l'économie des pays de l'Uemoa pour bientôt »</p>  <p>P5</p>	<p>Littérature africaine Les écrivains, porte-parole de la démocratie</p>  <p>P9</p>	<p>Sécheresse vaginale Causes et solutions de ce phénomène qui peut affecter la vie de couple</p>  <p>P10</p>	<p>Semaine mondiale de l'entrepreneuriat Les meilleurs projets entrepreneuriaux togolais seront primés</p>  <p>P11</p>
---	----------	--	--	--	---	--

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

"Il faut savoir compter, mais pas que sur les autres", Akouvi AHOVON ; Bénéficiaire du Produit APSEF du FNFI

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique " Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI ", Togo Matin vous conduit à Notsé, dans la région des plateaux, pour partager avec vous les témoignages de Akouvi AHOVON, Bénéficiaire du Produit "Accès des Pauvres aux Services Financiers" (APSEF). Reportage...

"Il faut savoir compter, mais pas que sur les autres", c'est par cette maxime adaptée en français que notre interlocutrice, Akouvi AHOVON, la quarantaine, fière de son allure, nous accueille tout en se réjouissant que grâce au Fonds National de la Finance Inclusive et notamment à son produit générique APSEF, elle aura réussi à démarrer une petite activité génératrice de revenus qui lui permet aujourd'hui de pouvoir dégager des revenus.

Autrefois obligé de se rendre disponible pour réaliser les petites activités d'autrui contre quelques pécules, elle a aujourd'hui réalisé qu'il faut pouvoir compter dans la vie, mais pas que sur les autres...

" Je n'ai pas appris de métier dès ma jeunesse. J'avais par contre un penchant pour le commerce, la vente de quelques bricoles. Malheureusement, je n'ai pas vraiment pu me mettre à exercer ces petites activités pour mon propre compte, faute de soutien financier. J'ai alors commencé à aider

plusieurs personnes dans le quartier, je les aidais à réaliser quelques petites activités et en contrepartie je percevais quelques petits sous qui me permettait de pouvoir me nourrir convenablement. Je dois avouer que j'ai évolué ainsi pendant plus de trois années."

Voyant qu'elle n'était pas épanouie en travaillant pour les autres, notre interlocutrice se met alors à chercher des voies et moyens pour pouvoir se prendre en charge, elle voulait donc commencer à réaliser une activité génératrice de revenus pour son propre compte. Elle avait alors besoin d'un recours financier.

"Jesuisalors mise à chercher des appuis financiers pour pouvoir commencer une petite activité. Fort heureusement, dans la maison où j'habitais, vivait un agent de crédit de SPEC OIC, une Institution de Microfinance Partenaire du FNFI. Je me suis alors rapprochée de cette personne pour lui expliquer mon ambition de vouloir démarrer une petite activité et le besoin pour moi d'avoir



Akouvi AHOVON devant sa marchandise

un léger coup de pouce financier. Je me suis alors informée davantage sur tous les produits du FNFI et on s'est ensemble rendu compte que j'étais le plus éligible au produit générique APSEF du FNFI. Désormais toutes ces informations en ma possession, je me suis alors plié à toutes les exigences pour pouvoir être éligible au Produit. Constitution du Groupe Solidaire, Formation en techniques de création d'entreprises et gestion de crédit puis je me suis alors vu octroyer un premier

crédit de 30.000 FCFA. Avec cette somme je me suis immédiatement mis à la commercialisation des oranges et des petites bricoles (Bonbons, chewingums, chocolat, Pectol)..."

Désormais maîtresse de sa propre activité, notre interlocutrice peut alors mesurer tout l'impact du Produit APSEF du FNFI. Elle dit être plus autonome économiquement et arrive à prendre en charge ses besoins. Elle a le sentiment aujourd'hui d'avoir gagné le pari de son devenir.

" Il est évident que je ne gagne pas des centaines de milles de mon activité, mais les recettes que j'arrive à dégager me permettent de faire face au remboursement et à assurer mes besoins personnels. Je me sens plus bien et plus à l'aise depuis que je travaille pour moi".

Il faut pourvoir compter, mais pas que sur les autres. De cet adage, on retient qu'il arrive à tout le monde à un moment ou à un autre de son existence d'avoir besoin d'autrui, d'avoir recours aux autres pour pouvoir avancer. Mais ce recours ne saurait être éternel, il est important que chacun assume son destin, que chacun puisse s'épanouir avec ses propres activités pour pouvoir ainsi réaliser ses rêves.

KD



- Défense des victimes
- Remorquage - Dépannage
- Fournière privée
- Abonnement
- Conseil - Représentation
- Facilitation

SERVICE DISPONIBLE 24H/24





You live, we care

Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé - B.P. 30117 Lomé-Togo
Tél : +228 93 68 72 12 / 22 45 74 67 - Mail : contact@estherassistance.com

 <p>TOGOMATIN</p>	<p>Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG. LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Mson de la Presse: Casier N° 53 Siège Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper</p>	<p>Directeur de publication : Motchosso Kodolakina</p> <p>Secrétaire de rédaction : Rachidou Zakari</p> <p>Responsable web: Carlos Amevor</p> <p>Comité de rédaction: Françoise Dasilva Alexandre Wémima Edem Dadzie</p>	<p>Essoyodou Awih</p> <p>Edodji Nadia</p> <p>Attipoe Edem Kodjo</p> <p>Responsable administrative: Gloria Léma Yagla</p> <p>Service commercial: DIRECT AGENCE Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00</p>	<p>Graphiste: Eros Dagoudi</p> <p>Imprimerie: Direct Print</p> <p>Distribution : Togo Express</p> <p>Tirage : (2000 exemplaires)</p>
---	---	--	--	--

DERNIERES HEURES

...« Je salue le PNP qui appelle ses camarades de lutte au sein de la Coalition à patienter afin de voir comment les choses vont évoluer et quelle serait l'attitude de la Cedeao ». Isaac Tchiakpe est convaincu que le Togo aura un changement, mais cela devra se faire dans la paix

et la fraternité. Pour que ce vœu cher à beaucoup de nos compatriotes devienne un jour réalité, il faut que les leaders politiques togolais créent dès aujourd'hui un climat d'apaisement propice à sa réalisation.

Abordant la feuille de route de la Cedeao, le conseiller de Gilchrist Olympio demande aux

acteurs de respecter l'esprit et la lettre de ce document. Par conséquent, il faut arrêter de faire dire à ces recommandations ce qu'elles n'ont pas dit. Par exemple, elles n'ont pas abordé la question liée à la candidature de l'actuel président de la République en 2020. « Il faut donner d'abord vie et corps aux réformes

préconisées et ensuite discuter de la question de la candidature de Faure Gnassingbé », pense Isaac Tchiakpe.

Comme beaucoup d'acteurs politiques réalistes et des observateurs l'avaient déjà fait comprendre, cette question peut être réglée dans un cadre strictement à part par

un accord politique. De même l'UFC ne compte pas se mettre dans une posture de confrontation. L'année dernière lors d'une sortie médiatique, le président national de l'UFC demandait à Faure Gnassingbé de ne plus se présenter. Pour M. Tchiakpe, ce n'est qu'une suggestion à l'endroit de l'intéressé et de son parti.

Edem Dadzie

Législatives du 20 décembre 2018

Fin de semaine très décisive pour le gouvernement

Le gouvernement togolais doit pouvoir clarifier sa position, cette fin semaine, sur la tenue ou non des élections législatives prévues le 20 décembre prochain. Alors que des rumeurs persistantes vendent l'illusion d'un supposé report des élections acté à Conakry entre membres du gouvernement et des représentants de la Coalition des 14 partis de l'opposition, et surtout face au silence de tous ces acteurs, la sortie hier de la Cour Constitutionnelle vient recadrer les rumeurs dans leur folle course. En effet, Les juges et tout le personnel administratif de la Cour constitutionnelle du Togo sont en conclave pour la relecture de la Constitution et le Code électoral. Et sans détour, le président de la Cour, Aboudou Assouma a déclaré : « le 20 décembre 2018, les Togolais seront appelés aux urnes pour élire leurs représentants à l'hémicycle. La Cour Constitutionnelle consciente de cet enjeu important doit affûter ses armes pour être à la hauteur des missions qui sont les siennes. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes retrouvés pour la lecture des textes relatifs ».

Comme la Commission électorale nationale indépendante (CENI), la Cour Constitutionnelle joue clairement sa partition, avec ce conclave dont les résultats seront diffusés et élargis, la semaine prochaine, aux acteurs impliqués dans le processus électoral : l'administration territoriale, la Commission électorale nationale indépendante (Céni), la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC) et la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH). On sait que la tenue d'une

élection répond toujours à un agenda démocratique et républicain et suivant des dispositions de la Constitution, dispositions dont la finalité est d'éviter qu'aucun candidat ou acteur politique ne soit pris au dépourvu et mis devant le fait accompli à travers la convocation du corps électoral, c'est-à-dire, l'annonce de la date du scrutin dans un certain intervalle de temps. C'est effectivement sur ce sujet que le gouvernement est appelé à se prononcer clairement et très rapidement, ces jours-ci, pour fixer l'opinion

et surtout pour arrêter l'élan de ces rumeurs qui existent sans doute pour intoxiquer l'opinion. En tant qu'organe régulateur du fonctionnement des institutions et de l'activité des pouvoirs publics, la Cour constitutionnelle - qui avait appelé en Juin dernier le gouvernement et la CENI à organiser lesdites élections avant la fin de l'année - revient pour presque ainsi donner le la d'un processus qui devrait pouvoir aboutir à des élections le 20 décembre.

La volonté du gouvernement



Selom Klassou

d'accepter le dialogue en vue d'aller aux élections apaisées ne peut surplomber la Loi, laquelle autorise à proroger le mandat des députés dans un certain délai également. Les sages de la Cour constitutionnelle ne pourront pas donner à plusieurs reprises leur quitus à la prolongation du mandat des députés et ce, au mépris de la Loi. Il faut qu'à la date du 20 décembre, les élections législatives tiennent

impérativement et l'enjeu est capital.

Ceux ou celles qui se verront exclus de cette bataille électorale, ne seront que de tristes victimes de leur propre initiative, en répondant à un boycott infondé et déplacé de la coalition.

Alors, le gouvernement va-t-il annoncer le report, comme le font croire, les rumeurs ? Ce n'est pas sûr.

Dieudonné Korolakina

Prochaines consultations électorales

Entre le pouvoir et la C14, qui essaie de gagner du temps ?

Selon les leaders de la Coalition des 14 partis de l'opposition, le gouvernement et sa majorité essayent de gagner du temps, afin d'essouffler la dynamique de « contestation populaire » du pouvoir, enclenchée depuis le 19 août 2017. A en croire particulièrement Mme Adjamagbo-Johnson, Jean-Pierre Fabre et compagnie, les élections législatives que s'apprête à organiser le Togo doivent être repoussées à une date ultérieure. Ces scrutins sont pourtant un test grandeur nature pour l'opposition qui revendique un certain monopole du peuple depuis le 19 août 2017.

Les législatives auront bel et bien lieu, que ce soit le 20 décembre ou à une date ultérieure. Du côté du pouvoir, elles peuvent avoir lieu demain vendredi 9 novembre ou le 20 décembre, car tout est enfin prêt pour que des élections équitables et transparentes se tiennent dans notre pays. C'est plutôt les leaders de la C14 qui souhaitent que le prochain scrutin électoral soit reporté. « S'agissant

de la tenue des élections, je pense qu'elles n'auront pas lieu avant juin ou juillet 2018. La Ceni ne pourra pas les organiser avant », a déclaré Jean-Pierre-Fabre, le chef de file de l'opposition dans une interview qu'il a accordée au mensuel Jeune Afrique, il y a quelques jours. Difficile de comprendre la posture de la C14 quand on sait que cette dernière, visiblement auréolée par les marches qu'elle a organisées

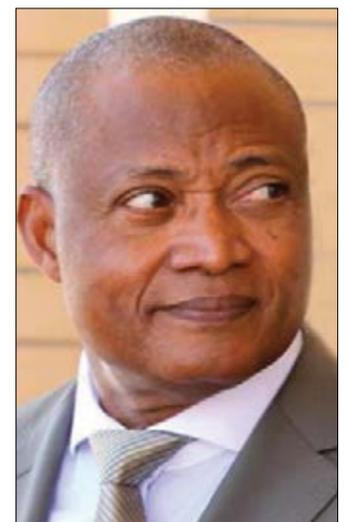
l'année dernière, n'a cessé de chanter à qui veut l'attendre qu'elle a tout le peuple togolais avec elle.

Comment comprendre que ce regroupement de partis politiques au lieu de saisir cette occasion pour avoir une majorité à l'Assemblée nationale, désire repousser ce scrutin de plusieurs mois au risque que la mobilisation populaire dont elle semble bénéficier ne s'éffrite avec le temps. La



Gilbert Bawara

Coalition a-t-elle peur des urnes ou veut-elle gagner du temps? Tout porte à croire que oui, même si sa coordinatrice, Brigitte Adjamagbo-Johnson



Jean - Pierre Fabre

affirme que « la C14 se porte bien et continue d'être à l'avant-garde de la lutte » et accuse le pouvoir de jouer la montre.

Rachidou Zakari

Madagascar/1er tour de la présidentielle

Le scrutin des 3 anciens présidents ?

Ils étaient près de 10 millions d'électeurs à être attendus dans les bureaux de vote hier mercredi 7 novembre 2018 pour le compte du 1er tour de l'élection présidentielle au Madagascar. Elément phare de ce scrutin : la bataille des 3 anciens présidents de la République qui se retrouvent encore face aux électeurs.

Parmi les 36 candidats qui se disputent près de 10 millions de voix ce mercredi 7 novembre, les 3 favoris restent les anciens présidents du Madagascar. Les anciens présidents Marc Ravalomanana (2002-2009) et Andry Rajoelina (2009-2014) et le sortant, Hery Rajaonarimampianina candidat à sa propre succession ont éclipsé les autres prétendants, transformant la campagne

en un combat d'anciens présidents.

Interdits sous la pression des bailleurs étrangers de se présenter en 2013, les deux protagonistes de la crise de 2009 (Ravalomanana et Rajoelina) attendent depuis cinq ans l'occasion de prendre leur revanche. Accusé de dérive autoritaire et tenu responsable d'émeutes qui firent plus d'une centaine

de victimes à Antananarivo, M. Ravalomanana a été contraint à l'issue de cette période d'abandonner le pouvoir à M. Rajoelina, le jeune maire de la capitale, soutenu par l'armée, pour un régime dit « de transition » qui dura finalement quatre ans.

À la mi-journée, le ministère de l'intérieur a annoncé un taux de participation de 40 % sur toute l'île,



Un électeur dans un bureau de vote

pareille au 1er tour de 2013. Pas d'incidents majeurs signalés. A coup sûr, les 10 milles forces de l'ordre déployés à travers le pays et surtout dans la capitale Antananarivo en sont pour quelque chose.

Les premiers résultats

provisoires sont attendus d'ici à vendredi matin, mais la proclamation des résultats officiels est prévue le 28 novembre. Si aucun candidat ne l'emporte au premier tour, un second est prévu le 19 décembre.

T.M.

Bénin

5 ans de prison pour le député Atao Hinnouho

Poursuivi pour fraudes douanières et rébellion et voie de fait, le député de la 15ème circonscription électorale au Bénin a été fixé sur son sort le mardi 6 novembre 2018. Ce sera donc 5 ans de prison ferme, et 3 milliards de francs CFA de dommages pour rébellion contre force de l'ordre dans l'exercice de ses fonctions et fraude douanière.

La direction de la douane avait porté plainte contre lui pour l'entrée frauduleuse de 152 tonnes de médicaments. Des produits saisis dans ses entrepôts en décembre 2017 au début de l'affaire des faux médicaments.

L'affaire a commencé en décembre 2017 quand la police avait arrêté un trafiquant de faux médicaments. Ce dernier

indique alors aux enquêteurs que son fournisseur est l'épouse du député. C'est le début de l'affaire des faux médicaments qui conduit à la saisie de 152 tonnes de produits dans des entrepôts appartenant à l'élu.

Il a été mis sous mandat de dépôt le 03 mai pour être jugé le 08, mais dans un procès de flagrant délit. Un procès qui a été finalement reporté pour le 12 juin 2018.

Pendant que ses avocats se préparent pour le défendre par rapport aux accusations de la douane, de nouvelles accusations s'y ajoutent. En dehors donc des anciennes charges retenues contre lui, Atao Hinnouho sera également jugé pour « Rébellion, violences et voies de fait ».

Concrètement, le député écope d'un 1 an d'emprisonnement



Le député Atao Hinnouho

ferme pour rébellion contre policiers venus perquisitionner sa maison et le second de 5 ans d'emprisonnement pour

fraude douanière. Il devra verser ensuite 1 milliard FCA à l'Etat et 2 milliards à la douane béninoise.

T.M.

USA / Elections mi-mandat

Trump perd la Chambre des représentants mais se consolide au Sénat

La « vague anti-Trump » n'a pas déferlé sur les États-Unis. Car, si le Parti démocrate a pris le contrôle de la Chambre des représentants lors des élections de mi-mandat, mardi, les républicains renforcent quant à eux leur majorité au Sénat.

D'après les projections de NBC News, les démocrates vont obtenir 229 sièges contre 206 aux républicains à la Chambre des représentants, dont ils n'avaient plus le contrôle depuis huit ans ; Le New York Times leur accordait au moins 219 sièges vers 14 heures, heure française. En revanche, l'ensemble des projections donnent comme certaine, une victoire républicaine au Sénat, la plupart annonçant même un renforcement de leur majorité de quelques sièges au-delà des 51 (sur

100) détenus jusqu'ici.

La prise de la Chambre des représentants va permettre aux démocrates de gêner la fin du mandat présidentiel de Donald Trump, en lançant des commissions d'enquête - sur d'éventuels conflits d'intérêts entre les sociétés de Trump et la présidence - et en appuyant l'enquête russe que mène le procureur spécial Robert Mueller.

L'opposition pourrait également forcer le locataire de la Maison Blanche à revoir ses politiques en matière d'immigration et de



Donald Trump

commerce, alors que Donald Trump a aussi promis une nouvelle réforme fiscale. « Grâce à vous, demain sera un nouveau jour aux États-Unis. Le peuple américain veut la paix, il veut des résultats », a déclaré la cheffe de file des élus démocrates, Nancy Pelosi, lors d'un discours à Washington devant des partisans.

Donald Trump a préféré faire fi de la main basse de ses adversaires sur la Chambre des représentants, vantant dans un de ses tweets un « immense succès ».

Dès que la prise de contrôle de la Chambre des représentants par les démocrates sera effective, en janvier, le nouvel équilibre mettra à l'épreuve la faculté de Donald Trump

à trouver des compromis, ce qu'il n'a pas été enclin à faire depuis son arrivée à la Maison Blanche, les deux chambres du Congrès étant jusqu'alors contrôlées par les républicains.

Au Sénat, les républicains ont repris quatre sièges aux démocrates : Bill Nelson a été battu en Floride, Joe Donnelly dans l'Indiana, Heidi Heitkamp dans le Dakota du Nord et Claire Mc Caskill dans le Missouri. Élu en Floride Donna Shalala, membre du Cabinet de Bill Clinton pendant sa présidence, fait partie des grands vainqueurs du scrutin côté démocrate, mais de grandes stars du parti ne sont pas parvenues à s'imposer. C'est le cas de Beto O'Rourke, battu par le sénateur sortant Ted Cruz au Texas ou d'Andrew Gillum, qui espérait devenir le premier gouverneur noir de la Floride.

T.M. Et L'opinion.fr

Coopération Togo-Japon**Les travaux de construction du pont Kara avancent au grand bonheur des populations**

Le Togo et le Japon célèbrent la semaine de la coopération Togo-Japon du 7 au 13 novembre 2018. Au programme de cette semaine, plusieurs activités dont un tour de presse pour voir l'état d'avancement des projets de construction des deux ponts : Kara et Koumongou. Une mission conjointe composée des ministères des Affaires étrangères de la Coopération et de l'Intégration africaine et de la Planification du développement, de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et des journalistes est sur les lieux depuis hier.

Mercredi 7 novembre, sur la rivière Kara, à Tatchamba, village situé à environ 80 km de Bassar dans la préfecture de Dankpen, un nouveau pont sort de terre.

Sous un soleil de plomb, les ouvriers s'activent pour respecter les délais de la construction du pont Kara. Bientôt les riverains de ce fleuve n'auront plus de soucis causés par le débordement du fleuve Kara.

Cette situation les empêche d'effectuer leurs activités en saison pluvieuse. Pendant cette période l'eau monte parfois jusqu'à 5 mètres, et envahit l'ancien pont. Le débordement du fleuve empêche les populations du village de Tatchamba et des localités environnantes de se déplacer. Et ceci pendant un bon moment.

Le projet de construction du pont Kara est un don non remboursable du Japon au

Togo. Il permettra de faciliter la vie des populations de ces localités et de contribuer au développement socioéconomique du pays. Haut de 12 m, le pont Kara sera un atout pour les populations. Tout a été pris en compte pour leur permettre de vaquer librement à leurs occupations et d'effectuer leurs activités en période de pluie. Ce nouveau pont fait 120 m de long et 11,8 m



Vue du pont Kara

de large.

Les populations se réjouissent de l'état d'avancement du projet. Elles attendent impatiemment la fin des travaux. Selon Jacques Boyindjo, directeur régional des Travaux publics de la région de la Kara, « cet ouvrage est très important en ce sens qu'il permet à la population de Tatchamba de joindre celle de Sadori et de

se déplacer librement vers Mango ».

Les ponts de Kara et Koumongou seront livrés fin octobre 2019, rassure Masahiro Shiratori, chef de mission pour le contrôle et la supervision des travaux. Le coût total du projet est de 3,12 milliards de Yen japonais soit 15,8 milliards de francs CFA.

Félix Tagba

Gestion des finances publiques**Des cadres impliqués dans le processus budgétaire outillés**

Un atelier de formation a initié à l'endroit des cadres du ministère de l'économie et des institutions financières à l'instar de l'Office togolais des recettes de l'économie en vue de renforcer leurs capacités sur la notion de la « gestion des finances publiques (GFP) ».



Dr Jules Sampawende Tapsoba, représentant résident du FMI au Togo

Démarrée le 7 novembre dernier, cette formation s'inscrit dans le cadre du dialogue entre le Fonds monétaire international (FMI) en tant qu'institution internationale et le gouvernement togolais. C'est le représentant-résident du FMI au Togo, Dr Jules Sampawende Tapsoba, qui a la lourde tâche de former ces cadres qui prennent part à ce séminaire de formation sur la « gestion des finances publiques ».

« Il nous a été demandé de renforcer les capacités,

notamment dans les finances publiques. Nous sommes là pour expliquer aux cadres qui sont impliqués dans le processus budgétaire quels sont les principes de base de la gestion des finances publiques », a précisé Dr Jules Sampawende Tapsoba.

La gestion des finances publiques (GFP) s'intéresse aux lois, aux organisations, aux systèmes et aux procédures dont disposent les gouvernements désireux de sécuriser et d'utiliser

les ressources de manière durable, efficace, efficience et transparente.

Par ailleurs, la GFP est interdisciplinaire, et embrasse les sciences économiques, sciences politiques, gestion, comptabilité, systèmes informatiques, et le droit. L'idée de cette rencontre, selon Sampawende Tapsoba, est de rationaliser la notion de GFP pour que les gens comprennent et aussi de les éduquer afin qu'ils puissent avoir de dialogue par rapport à cela.

Les attentes de cette formation, selon le représentant-résident du FMI au Togo, sont de permettre aux concepteurs des budgets au Togo de comprendre et faire des propositions concrètes.

Plusieurs thématiques seront abordées au cours de ces deux jours de formation, notamment la préparation du budget annuel, comment gérer les ressources de l'Etat au mieux en terme de dépense et aussi en terme d'endettement et de financement.

Nadia Edodji

Célébration des 45 ans de la BOAD**Un forum sur « l'énergie solaire dans l'économie des pays de l'Uemoa pour bientôt**

La Banque ouest africaine de développement (BOAD) dont le siège se trouve à Lomé fêtera son 45e anniversaire, le 14 novembre prochain. Dans le cadre de cette célébration, la banque organise un forum de haut niveau sur l'énergie solaire dans l'économie des pays de l'Uemoa à Lomé.

Ce forum de haut niveau a pour thème « l'énergie solaire dans l'économie des pays de l'Uemoa : état des lieux, enjeux et politiques ». Il regroupera les membres des gouvernements des Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), des institutions de la zone, des partenaires au développement, des Banques et des ONG œuvrant dans le domaine de l'environnement et de la promotion des énergies renouvelables.

Le forum permettra de faire l'état des lieux du marché et de l'écosystème en lien avec les stratégies pour le

développement de l'énergie solaire dans l'espace Uemoa. Au cours de ce forum, la BOAD fera aussi le bilan de ses interventions pour le développement de l'énergie solaire et les expériences de ses partenaires comme la BAD, l'AFD, la BEI, la Banque mondiale, etc.

La rencontre permettra aussi de mobiliser des ressources et des savoir-faire pour le financement de l'énergie solaire.

Les start-up qui travaillent dans le domaine de l'énergie solaire seront également récompensés dans le cadre de la célébration des 45 ans de la BOAD.

F.T.



Climat des affaires au Togo

Ces initiatives qui redorent le blason de notre pays

Le 23 novembre 2017, le gouvernement togolais a pris, en Conseil des ministres, un décret portant création d'une Cellule chargée de l'amélioration du climat des affaires (CCA) au Togo. L'objectif de cette cellule, selon le communiqué sanctionnant ce Conseil des ministres, est d'« asseoir les conditions optimales de mise en œuvre efficace des réformes déjà opérées et celles à venir pour une amélioration du climat des affaires au Togo ». Un décret qui réjouit Mme Sandra Johnson Ablamba, conseillère à la présidence de la République, chargée de la Cellule du climat des affaires qui rappelle à l'endroit du public qu'il est désormais possible de « créer une entreprise au Togo en 24 heures ». Cette réforme vient motiver la mise en place de plusieurs dispositifs destinés à faciliter la création des entreprises en un temps record. Juste un an après la prise de ce décret, les actions entreprises par le gouvernement dans le sens de l'amélioration du climat des affaires sont constatées et attestées par le Doing Business 2019 dans son rapport rendu public le 31 octobre dernier. Retour dans ce dossier sur certaines de ces actions qui placent le Togo parmi les pays les plus réformateurs dans le monde.

Contrairement à 2015, le gouvernement togolais a sursis au paiement des frais d'enregistrement et des droits de timbres conformément à la loi des finances 2018 en ses articles 591, 592 et 761. Auparavant, ces frais d'enregistrement non négligeables étaient calculés à un taux de 2% pour les apports en numéraire et 4% pour les apports en nature. Par ailleurs, les droits de timbre étaient fixés à 1500 francs CFA la page pour la création sous mandat privé et 1.000 F par voie notariée. En outre, le montant de capital social peut être aujourd'hui librement fixé par les statuts des créateurs d'entreprise. Avant 2014, le capital social était de 1 million et a été ensuite ramené à 100.000 de francs CFA en 2014. En plus, les nouvelles entreprises sont exemptées de la taxe professionnelle unique au cours de la première année de création. De même, la procédure relative au paiement au guichet unique de la BTCI est supprimée au détriment du guichet unique du Centre de formalités des entreprises.

Réduction considérable du capital pour une création d'entreprise



Sandra Johnson coordinatrice de la cellule climat des affaires

Dans ses déclarations en novembre 2017, la conseillère à la présidence de la République, Sandra Johnson, a révélé les améliorations apportées au climat des affaires dans notre pays. Désormais, il existe un allègement du dispositif relatif à la publication des annonces légales. « Avant il fallait publier dans le quotidien Togo presse qui est la seule institution habilitée par le

gouvernement à le faire. En vue de faciliter les créations d'entreprises, le gouvernement a autorisé le CFE par arrêté du ministère du Commerce et du ministère de la Justice, à publier les entreprises créées en ligne », informe Sandra Johnson Ablamba. « De ce fait, les soixante-deux mille (62.000) francs CFA qu'il fallait payer au niveau de Togo Presse avant la publication de l'annonce sont ramenés à cinq mille (5000) francs CFA sur le site Internet du CFE et depuis novembre 2017, ce montant est passé à 1000 FCFA », a-t-elle ajouté.

Auparavant, le capital minimum pour créer une entreprise au Togo était d'un million (1 000 000) francs CFA. Mais avec les dispositions prises par l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), le Togo a ramené ce capital à cent mille (100 000) francs CFA en 2014. « On est passé de un million à cent mille et depuis le 13 décembre 2017, le gouvernement a adopté en Conseil des ministres, un nouveau décret

qui libéralise le capital minimum. Il est désormais possible de créer sa "Société à responsabilité limitée (SARL) par acte avec seulement vingt-neuf mille deux cent vingt-cinq (29 225) francs CFA sans avoir recours au notaire, avec un montant du capital social librement déterminé par les associés dans les statuts est sans paiement de droits d'enregistrement et timbres », fait savoir avec satisfaction, Mme Johnson Ablamba. Les opérateurs économiques ont désormais la possibilité d'effectuer toutes leurs opérations en un seul lieu qui est le CFE grâce au système de paiement transformé en un système intégré de guichet unique.

En dehors de ces facilités, il y a la possibilité d'aller juste sur le site du CFE: www.cfetogo.org et de recueillir des informations relatives à la création d'entreprises au Togo. Ce site abrite également les modèles de statuts que le demandeur peut juste tirer et imprimer avant de poursuivre les autres formalités au Centre des formalités des entreprises.

Un guichet unique pour accélérer le processus de création d'entreprise

Avant il fallait se rendre au guichet de la Banque togolaise de commerce pour l'industrie (BTCI) pour le règlement des frais avant de poursuivre le processus. Désormais « c'est l'agent du CFE qui prend tous les documents, qui s'occupe du paiement et en 24 heures, le demandeur crée son entreprise », indique Mme Johnson Ablamba. Elle rappelle également que le droit d'enregistrement qui est fixé par

l'Office togolais des recettes (OTR) à 2% pour le capital numéral et 4% pour celui d'apport en nature et le droit de timbre fixé à mille cinq cents (1500) francs CFA pour les entreprises qui sont créées sans les notaires, et mille (1000) francs CFA pour celles qui sont créées via les notaires, ont été supprimés par l'OTR dans le cadre l'amélioration du climat des affaires. L'idée étant d'encourager les jeunes entrepreneurs et les investisseurs

internationaux à se lancer dans les affaires au Togo. Ces facilités accordées aux entrepreneurs visent à rendre le Togo beaucoup plus attractif et compétitif aux yeux des investisseurs. Elles

vont également dans le sens de l'accompagnement des jeunes entrepreneurs togolais, que le chef de l'Etat entend d'ailleurs rencontrer dans les prochains mois.

des réformes dans le secteur de l'urbanisme pour une gestion transparente de l'espace et de l'aménagement du territoire. Ces réformes induisent une réduction considérable du coût et du délai de délivrance du permis de construire.

Désormais, un permis de construire peut s'obtenir en 30 jours alors qu'auparavant, l'attente pouvait durer de 200 à 300 jours. Son coût est aujourd'hui à 30.000 FCFA selon la taille du bâtiment alors qu'il fallait déboursier 300.000 FCFA.

Des données confirment l'amélioration du climat des affaires au Togo



Le ministre Sessénu (d) lors du lancement de l'automatisation du permis de construire

Dans le Rapport Doing Business 2019, reporté dans Togo matin du num 430 du 2 novembre, le Togo a fait un bon de 19 places et occupe la 137ème place. Le pays est le sixième « top performer » au monde et le deuxième en Afrique.

Dans l'Uemoa, l'économie togolaise est de plus en plus attractive. C'est la deuxième économie la plus attractive dans l'espace devant le Bénin, le Burkina Faso et le Sénégal. Sandra Johnson, la coordinatrice de la Cellule climat des affaires a précisé que : « ces résultats sont le fruit d'un travail collectif et traduisent les efforts du gouvernement, résolument engagé dans un processus profond de transformation de notre économie ». Selon le rapport Doing Business 2019, le Togo a

amélioré 6 indicateurs sur 11. Les domaines concernés sont : la création d'entreprises, l'obtention de permis de construire, le raccordement à l'électricité, le transfert de propriété, le paiement des taxes et impôts et l'exécution de contrat. Les réformes entreprises dans ces différents domaines ont permis d'assainir l'environnement des affaires et d'attirer plus d'investisseurs. En clair, la création d'entreprise est plus facile et rapide aujourd'hui au Togo. Le pays a validé 4 indicateurs dans ce domaine et se classe à la 74ème place. Les réformes menées concernent la réduction du capital maximum, la recherche du nom de l'entreprise, la suppression du droit d'enregistrement et le paiement direct des frais au guichet unique.

Délivrance du permis de conduire désormais automatisée

Le gouvernement togolais est résolument engagé dans les réformes pouvant améliorer le climat des affaires. Il vient d'automatiser la délivrance du permis de construire afin de faciliter les démarches aux citoyens. Le lancement a été fait le 06 octobre 2017 à Lomé par Fiatuwo

Kwadjo Sessénu, ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de vie du Togo. C'était en présence de Sandra Johnson, conseillère à la présidence togolaise, du maire de Lomé et du président de l'Ordre national des architectes du Togo. Depuis plusieurs années, le gouvernement togolais a engagé

L'automatisation se confirme par the Doing Business 2019

En ce qui concerne l'obtention du permis de construire, le pays a validé 3 indicateurs. Dans ce domaine, le Togo occupe la 133ème place, soit une progression de 40 places par rapport à 2018. Les progrès concernent la mise en place d'une assurance décennale et d'une assurance en renforcement du contrôle de la qualité avant et après la construction. Mais aussi la réduction du coût d'obtention du permis de construire. Pour le raccordement à l'électricité, le Togo occupe la première place dans la zone Uemoa et la 105ème place dans le classement Doing Business 2019. Dans ce domaine, le Togo a mené deux réformes. Il s'agit de l'amélioration de la

délai de transfert de propriété, le scannage de la majorité des titres fonciers, la création d'un bureau des transferts de propriété, l'accès aux informations sur les plans cadastraux et la propriété des titres fonciers. Par rapport au paiement des taxes et impôts, le Togo occupe la 172ème place. Dans ce domaine, on note la télé-déclaration des impôts sur les sociétés. Pour finir, le Togo occupe dans le classement Doing Business 2019, le 137ème rang par rapport à l'indicateur d'exécution de contrat. Le pays fait un bond de 6 places dans ce domaine. Le gouvernement envisage d'améliorer plus l'environnement des affaires au Togo pour permettre au pays de dépasser d'un score de trois



surveillance et la réglementation des pannes et la réduction des frais de raccordement pour le dépôt de garantie pour une nouvelle connexion. Les frais de raccordement ont été réduits de 30%. Selon Sandra Johnson, le Togo a validé quatre réformes en matière de transfert de propriété. Le pays occupe la 127ème place du classement Doing Business 2019. Alors qu'il était à la 182ème place en 2018. Les quatre réformes menées sont : la réduction du

chiffres à deux dans ce classement. Avec l'amélioration du climat des affaires, la création des entreprises en cette année 2018, connaît une croissance et permettra ainsi le développement économique du Togo. D'après les statistiques du CFE, 120 entreprises Sarl ont été créées en 2008, contre 1800 en 2018 et 8119 entreprises simples en 2017. Ce chiffre est de 9913 entreprises en 2016.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

Pharmacies de garde de Lomé du 05 au 12 / 11 / 2018

JEANNE d'ARC	Près de M.-R.Star	22 22 08 01
SANTE	Près de NOPATO	22 21 58 41
TULIPE	Bè	22 21 07 22
ECLAIR	Bè Ahligo	22 22 75 11
OCEANE	Rue OCAM	22 22 62 77
KODJOVIAKOPE	Av. Duisbourg	22 21 89 90
PATIENCE	Tokoin Gbadago	22 21 60 94
BON SECOURS	Cassablanca	22 45 76 74
JUSTINE	Tokoin Habitat	22 21 00 01
St PAUL	Bd. Jean Paul II	22 22 46 72
FOREVER	Tokoin Forever	22 26 11 77
HEDZRANAWÉ	HEDZRANAWÉ	22 26 49 61
NOTRE DAME	Hedzranawoe	96 32 97 51
KOUESSAN	Kegué	23 20 04 57
PHARMACIE 2000	BE KPOTA	22 70 01 69
CHRIST ROI	Kagomé	22 27 46 66
ADIDOGOME	d'Adidogomé	22 50 54 85
SILOE	Apédokoe Atigangomé	90 80 26 39
MAGNIFICAT	Aflao Sagbado	70 44 51 59
ACTUELLE	Route de Ségbé	22 51 11 72
DJIDJOLE	DJIDJOLE	22 25 65 12
CONFIANCE	Face GTA	22 42 43 81
LUMIERE	Agbalépédogan	70 43 15 49
OSSAN	AVEDJI	70 40 44 25
DES ROSES	Vakpossito	70 42 37 72
ADONAÏ	Agoè-Nyivé	22 50 04 05
EMMAÛS	Route Mission Tové	96 80 09 12
SHALOM	Agoè-Cacaveli,	22 51 87 60
APOU ANTOINE	Agoè-Nyivé	22 19 12 15
TCHEP'SON	Togblékopé	70 42 94 41
BAGUIDA	Baguida	70 42 47 77
LA FLAMME D'AMOUR	Agodeke	70 45 70 14

- ### Quelques ambassades et consulats
- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
 - Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
 - Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
 - Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
 - Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
 - Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
 - Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
 - Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
 - Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
 - Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
 - Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
 - Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
 - Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
 - Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
 - Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
 - Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
 - Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
 - Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
 - Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
 - Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
 - RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
(Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA
(Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
COURS DE CAPOEIRA; Salle GYM TONIC.
Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél: 22 40 04 99

Traduction

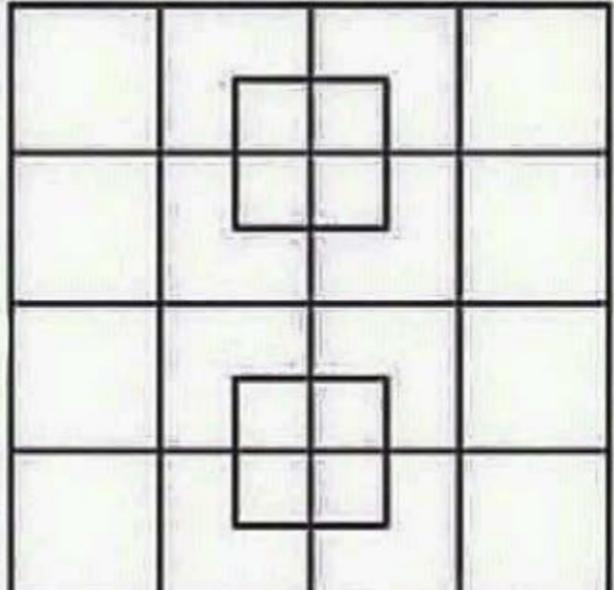
Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
Plus de soucis, contactez:
Africa Translate Consulting.
Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
E-mail: dhoglonou@africatranslate.com




Commentez cette photo

Jeux

Combien de carrés ?



684

- 1) Combien de chiffres voyez-vous?
- 2) Détaillez-les
- 3) Donnez la somme des chiffres que vous avez trouvée
- 4) La somme (?) de ces chiffres donne ceci:

? × 2 + 4 ÷ 2 - ? = 2

C'est l'ennemi des Maths!

Littérature africaine

Les écrivains, porte-parole de la démocratie

Depuis 1992, la Journée du 7 novembre est dédiée à l'écrivain africain, à l'initiative de l'Association panafricaine des écrivains (Pawa-Panfrican writers association) et de l'Association des écrivains sénégalais (AES). Pour la communauté des écrivains africains, il est temps de mener des réflexions sérieuses sur la démocratie dans le continent à l'occasion de la 26ème Journée internationale de l'écrivain africain.



Plusieurs activités meubleront l'édition 2018 de la célébration de la Journée de l'écrivain africain qui est placée sous le thème : « Littérature, Démocratie et Pouvoir ». En cette 26ème édition, toutes les créations littéraires (Poésies, extraits de romans, pièces de théâtre, etc.) seront mises à contribution pour célébrer la magnificence des œuvres de ces filles et fils d'Afrique qui ont contribué à travers leurs plumes à la construction du patrimoine culturel de l'humanité. Justement, les défunts comme Léopold Sédar Senghor, Tchicaya U Tam'si, Mongo Beti, Ahmadou Kourouma, Camara Laye, Naguib Mahfouz et Seydou Badian Kouyaté seront

célébrés à titre posthume. Et Les vivants tels que Wole Soyinka, Alain Mabanckou, Tsitsi Dangarembga, Rachid Boudjedra, Patrice Nganang et Léonora Miano auront droit à des hommages à titre anthume. D'après le président de l'AES, Alioune Badara Guéye, cette Journée dont les activités s'étendront sur 7 jours est une occasion pour célébrer la lutte des écrivains à travers le monde. A travers le thème : « Littérature, Démocratie et Pouvoir », l'objectif visé selon Alioune Guéye sera de montrer la place que la littérature joue dans la démocratie en étant le porte-parole du peuple et une représentation parfaite des réalités quotidiennes.

N.E.

MTV Europe Music Awards

Tiwa Savage sacrée « Meilleure artiste africaine »

Tiwa Savage, la célèbre chanteuse nigériane a remporté, le week-end dernier, le prix du « Meilleur artiste africain » des MTV Europe Music Awards (EMA) devant ses compatriotes Davido, Distruction Boyz, ou encore la Sud-Africaine Shekhinah, le Kényan Nyashinski et le Congolais Fally Ipupa.

A 38 ans, l'auteure de « Eminado » devient dès lors la première artiste nigériane à recevoir la prestigieuse distinction.

Sur son compte Instagram où elle a célébré son couronnement, Tiwa Savage a dédié son prix aux filles qui entretiennent des rêves. « J'ai traversé beaucoup de choses, mais j'ai gardé la tête haute et j'ai résisté à la tempête parce que je sais qu'une fille quelque part rêve comme moi », a souligné

trophées, dont celui de la « Meilleure artiste de l'année ».

Ponctuellement choriste pour des artistes comme George Michael, Mary J. Blige ou encore Sting, elle est également co-auteur des titres de certaines stars, dont Collard Greens & Cornbread de Fantasia.

Tiwa est produite par les labels Sony/ATV Music et Mavin Records. Sa récompense de dimanche a fait réagir certains ténors de



Tiwa Savage

Tiwa Savage.

Tiwa Savage, née Tiwatopena Savage, est une artiste nigériane née à Lagos au Nigéria. Figure influente de la scène afrobeat au Nigeria depuis le milieu des années 2000, Tiwa Savage a à son palmarès des collaborations avec les plus grandes stars de la musique à travers le monde.

La Nigériane a cependant été supplantée par la Cubaine Camila Cabello, grande gagnante de ces MTV EMA 2018 qui est repartie avec pas moins de quatre

Nollywood dont le producteur Don Jazzy qui a salué son courage et sa détermination. Les MTV Europe Music Awards ont été créés en 1994 par MTV Europe pour récompenser les meilleurs clips vidéos de l'année en Europe. A l'origine conçus comme une alternative aux MTV Video Music Awards, les EMA sont aujourd'hui une célébration de ce que les téléspectateurs de MTV considèrent comme le meilleur de la musique.

Nadia Edodji

Lire

« Une vie de boy » de Ferdinand Oyono. Ed Julliard. 1956 Pp 82-84

« ...C'est le père Gilbert qu'ils appellent ainsi, depuis qu'il est mort, peut-être parce qu'il est mort ici... La femme du docteur des larmes dans la voix, promet à Madame de l'emmener fleurir sa tombe. C'était quelqu'un, lui, répétait M. Fernand, de manière que M. Salvain pût l'entendre. Les Américaines avaient oublié les autres. Elles conversaient dans leur langue. Quand le verre était vide, je me précipitais pour le remplir. Je revenais

aussitôt à ma place, c'est-à-dire entre le battant de la porte et le réfrigérateur. L'ingénieur me tournait le dos. Madame et le commandant étaient en face de moi. Madame ne touchait pas à l'alcool. Les femmes des Grecs bavardaient en sourdine avec leurs maris. Leurs rires étaient aussi rares que les larmes de chien. On en revint aux nègres. Pauvre France!... dit encore Gosier-d'Oiseau.

Les nègres sont maintenant ministres à Paris! Où allait la République? Chaque Blanc inventa quelque chose pour se poser cette question. Ce fut M.

Fernand qui, le premier émit celle interrogation. Où va le monde? reprit Gosier-d'Oiseau en écho. Il parla ensuite d'un coup d'Etat qui devrait purifier la France. Ils parlèrent de leurs rois, d'un certain Napoléon... Tout le monde sembla très étonné quand Madame dit que le beau-père d'une impératrice qu'elle appelait Joséphine était un nègre. On reparla des nègres... Ah ! Ceux-là alors ! Le péril jaune n'était pas encore écarté et déjà se dessinait le péril noir... Qu'allait devenir la civilisation?... Les premières gouttes de pluie crépitaient sur la tôle ondulée de la Résidence. Le docteur

et sa femme se levèrent les premiers. Tous les autres les imitèrent. Les Blancs vacillaient sur le plancher comme sur une peau de banane. Le commandant répondait par un grognement à tout ce qu'on lui disait. Madame reconduisit seule ses hôtes la véranda. Les voitures s'ébranlèrent. Madame attendit que le dernier feu rouge disparût dans la nuit. J'ai accompagné Madame au marché de Dangan. Elle avait tenu à y faire elle-même ses courses. Elle portait le pantalon noir qui met tant en valeur sa taille fine et un grand chapeau de paille qu'elle a apporté de Paris. La place du

marché de Dangan se trouve à quinze minutes de la Résidence. C'est une cour limitée par deux hangars qui abritent une boucherie et une poissonnerie. Un ruisseau souillé de débris de toutes sortes sert de poubelle et parfois de piscine. C'est la place la plus aimée de Dangan surtout dans la matinée du samedi. C'est le lieu de rendez-vous de tous les indigènes du quartier noir et des villages. Nous nous y sommes rendus à pied. Je portais le panier à provisions de Madame. Elle trottait devant moi, souple et gracieuse comme une gazelle... »

Sécheresse vaginale**Causes et solutions de ce phénomène qui peut affecter la vie de couple**

La sécheresse vaginale est une affection fréquente qui peut toucher toutes les femmes, jeunes et moins jeunes, bien qu'elle soit plus fréquente à la ménopause. La vie sexuelle ne s'arrête pas à 50 ans. Les femmes désirent une sexualité active et satisfaisante, mais la sécheresse vaginale peut être un obstacle.

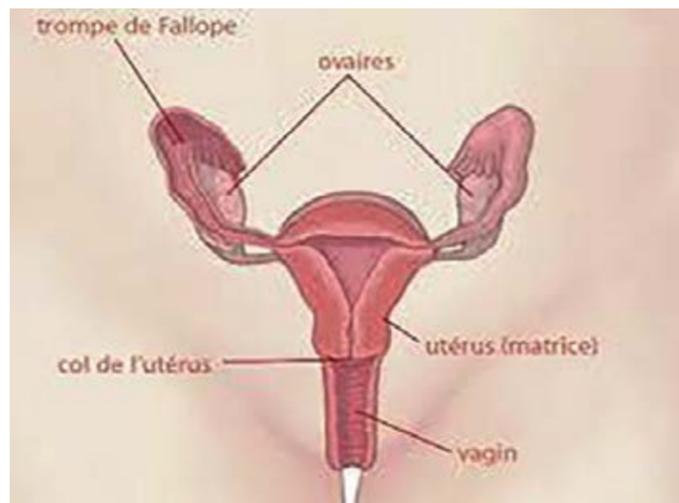
Une femme sur six souffre de sécheresse vaginale. Elle peut toucher toutes les femmes mais principalement celles qui sont ménopausées, les jeunes mamans ou les femmes enceintes. La sécheresse vaginale est une perturbation de l'équilibre de la flore vaginale qui se manifeste sous la forme de brûlures, d'irritations, et de démangeaisons.

Quels en sont les causes ?
La lubrification du vagin est

assurée par les œstrogènes. Cette sécheresse est liée à un manque d'œstrogène qui entraîne une diminution de la lubrification du vagin. Elle peut être l'effet secondaire des médicaments. L'infection vaginale peut entraîner une mauvaise lubrification. L'hygiène trop agressive par l'utilisation de certains produits intimes peut être aussi à l'origine de la sécheresse vaginale.

Quelques solutions
Pour traiter la sécheresse

vaginale, il est nécessaire de lutter contre les facteurs aggravants. L'utilisation des ovules ou gels sous prescription du médecin permet la réhydratation. En effet, chez la femme ménopausée, les professionnels de la santé prescrivent souvent comme traitement des hormones afin d'augmenter la concentration d'œstrogène dans le sang et donc d'hydrater correctement la muqueuse du vagin. La période de préliminaire



Shémas d'un appareil génital féminin

des rapports sexuels favorise la lubrification naturelle, elle n'est donc pas négligeable.

L'utilisation des produits au Ph neutre serait un grand atout pour remédier à ce phénomène.

Consommation du manioc**Connaître les différentes variétés afin d'éviter une intoxication**

Le manioc est un aliment très prisé dans nos communautés au Togo. Il est cultivé dans le sud du pays et sert de base à plusieurs denrées alimentaires. Les feuilles et les racines de manioc sont bénéfiques pour la santé. Toutefois, avant de les intégrer dans l'alimentation, il y a des informations utiles à connaître pour éviter des désagréments dus à certaines variétés.

Le manioc est une plante de la famille des Euphorbiacées. C'est un arbuste qui mesure au maximum 5m qui vient initialement d'Amérique centrale et d'Amérique du sud. Il a été découvert par des européens au 16^{ème} siècle lors des grandes expéditions en Amérique Latine puis transporté à la suite lors des expéditions vers l'Afrique et l'Asie. Ainsi, la culture s'est étendue à de nombreuses zones tropicales. Aujourd'hui, les racines et les feuilles du manioc sont massivement consommées sous différentes formes en Amérique du Sud, en Afrique et en Asie.

Deux grandes variétés de manioc sont cultivées pour la consommation. Ces deux variétés ne présentent pas

la même toxicité. Il y a tout d'abord le manioc doux qui peut être consommé cru ou cuit et qui ne présente pas de toxicité. Il y a ensuite le manioc amer qui lui ne peut pas être consommé sans une phase de détoxification indispensable pour ne pas courir de risque majeur pour la santé car il contient des glucosides cyanogénétiques qui libèrent du cyanure lorsqu'ils se décomposent. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), dans ses recommandations rappelle que la cuisson simple du manioc ne suffit pas à enlever sa toxicité. Elle recommande que le manioc soit trempé 5 jours, processus que l'on appelle le rouissage, puis qu'il soit séché avant de pouvoir

le préparer. Elle rappelle aussi que la feuille doit être bouillie dans une marmite sans couvercle afin de laisser l'acide cyanhydrique s'échapper durant la phase de cuisson.

La racine du manioc peut être consommée sous différentes formes : en morceaux à croquer, en semoule pour le préparer sous forme de couscous, qui est appelé Atiéké en Afrique de l'ouest, ou encore en farine qui va permettre de faire de la pâte ou du pain de manioc. Il est également consommé frit sous forme de frites de manioc ou de beignets de manioc. La feuille de manioc sert à préparer des sauces qui vont accompagner les céréales (mil, riz, maïs...) ou encore les tubercules comme la pomme de terre



Le manioc

ou l'igname.

Si on analyse la composition globale de la racine de manioc elle est pauvre en lipides c'est-à-dire en graisses, pauvre en protéines et très riche en sucres complexes c'est-à-dire en amidon. Cet amidon présente une très bonne digestibilité ce qui en fait une très bonne source d'amidon pour apporter l'énergie quotidienne nécessaire à notre organisme. La teneur en vitamine et minéraux reste très faible si on compare à des fruits, des légumes ou des feuilles mais elle est très intéressante si on compare le manioc à des céréales comme le mil, le riz ou encore le maïs.

Pour les feuilles de manioc, le profil est très différent puisque les feuilles vont contenir beaucoup moins d'amidon mais beaucoup plus de vitamines, de minéraux et de fibres.

Les conseils du

nutritionniste pour une consommation bénéfique

Il est très clair que la racine de manioc est un excellent produit pour diversifier notre alimentation et venir compléter les apports fournis par les céréales par exemple. De même, les feuilles de manioc sont très intéressantes pour préparer des sauces qui vont accompagner les céréales, les tubercules ou les racines. A condition comme toujours que ces sauces ne contiennent pas trop de sel et d'huile. Il faut cependant, comme on l'a mentionné précédemment, faire très attention à la préparation du manioc amer afin d'éviter tous risques d'empoisonnement. Il est crucial d'éliminer le cyanure qu'il contient avant de cuisiner les racines ou les feuilles.

Edem Dadzie

Source : Stéphane

Besançon, nutritionniste



Lutte contre les changements climatiques

La quatrième conférence internationale des jeunes africains s'est ouverte hier à Lomé

La quatrième édition de la Conférence internationale des jeunes africains sur les changements climatiques s'est ouverte hier à Lomé. Plus d'une dizaine de pays africains sont représentés à cette conférence qui va durer pendant trois jours.

La conférence des jeunes africains sur les changements climatiques se tient au Togo depuis 4 ans et rassemble des jeunes de plusieurs associations engagées dans la lutte contre ce phénomène planétaire. L'initiative est à l'actif d'organisations de la société civile comme Jeunes Verts, Jeunes Volontaires pour l'environnement (JVE) et d'autres encore. Ils sont soutenus dans leur démarche par le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France (Scac). La France depuis quelques années entend se placer au centre de l'action pour le climat. Entémoigne l'adoption de l'Accord de Paris à la Cop

21 en 2015. Un accord qu'il faut maintenant consolider et mettre en application. D'ailleurs, la Cop 24 qui s'ouvre bientôt en Pologne entend travailler sur la prise de textes d'application. Cela permettra de mettre fin au surplace qu'on observe dans la lutte contre les changements climatiques. Dans son propos hier, l'ambassadeur de France au Togo, son excellence M. Marc Vizy, félicitait les jeunes africains présents à cette rencontre, parce que la lutte pour le futur est entre leur main. « Votre présence ici montre que la jeunesse a pris conscience de la problématique des changements climatiques

», a-t-il déclaré. L'Afrique et en particulier sa jeunesse a un rôle de première place à jouer dans la lutte contre ce phénomène.

« Nous ne pourrons remporter la victoire contre les changements climatiques sans une participation active du continent africain », a dit M. Vizy en citant le président de la République française son excellence M. Emmanuel Macron. De plus, comme l'explique Éric Adja, représentant résident de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) au Togo, « les changements climatiques ne sont plus à considérer comme une notion abstraite. Ce sont des réalités qui impactent notre



Photo de famille des officiels et des délégations

quotidien ».

En matière de lutte contre les changements climatiques, le Togo fait beaucoup d'efforts. Notre pays fait partie des Etats fondateurs de l'Alliance solaire internationale (ASI) et les choses évoluent rapidement avec la mise en œuvre de la nouvelle stratégie

nationale d'électrification basée sur le solaire. Tout cela pour rendre la transition énergétique effective. Les jeunes africains sont donc venus au bon endroit pour mieux appréhender la lutte contre les changements climatiques.

Edem Dadzie

Mécanisme incitatif pour le financement agricole

Environ 4500 producteurs accompagnés en 4 mois d'activités

En seulement 4 mois d'activités, le Mécanisme incitatif pour le financement agricole (Mifa) suscite un intérêt auprès des producteurs. Le projet a déjà permis d'accompagner techniquement 4500 producteurs sur toute l'étendue du territoire. C'est ce qu'a déclaré Noel Bataka, coordonnateur chargé des chaînes de valeur du bureau d'implémentation de la phase pilote du Mifa à nos confrères du site actu-togo.com.

Lancé officiellement le 25 juin dernier, le Mifa qui veut permettre à plus de producteurs de bénéficier des prêts à des taux préférentiels se fait déjà remarquer. 4500 producteurs togolais bénéficient d'un accompagnement technique des conseillers d'exploitation agricole. Selon Noel Bataka «

environ 2 milliards FCFA de projets montés au profit de ces producteurs et les partenaires sont actuellement sur le processus de décaissement ». Le coordonnateur du Mifa ajoute que « sur ces 2 milliards, environ 1/2 milliard est déjà à disposition des producteurs ». Pour sa phase pilote qui s'étend sur 6 mois, le Mifa

veut accompagner 6000 producteurs sur 7 sites pilotes. Dans les 3 ans à venir, le projet envisage d'accompagner 1 million de producteurs et des acteurs le long de la chaîne de valeur agricole.

Pour Noel Bataka, le secteur agricole enregistre des avancées, notamment la mise en relation des producteurs avec les



Noel Bataka, coordonnateur de MIFA

institutions bancaires. A travers le Mifa, les banques et les Systèmes financiers décentralisés financent le secteur agricole.

« Nous lançons un avis pressant aux acheteurs et

transformateurs de produits agricoles de prendre contact avec le Mifa pour leur faciliter l'obtention de produits avec des agriculteurs organisés », a conclu Noel Bataka.

Félix Tagba

Semaine mondiale de l'entrepreneuriat

Les meilleurs projets entrepreneuriaux togolais seront primés

La semaine mondiale de l'entrepreneuriat sera célébrée du 12 au 18 novembre prochain. L'événement permet de fêter l'entrepreneur et l'esprit d'entreprendre. Au Togo plusieurs activités sont prévues dans le cadre de cette célébration, notamment l'octroi des prix aux meilleurs entrepreneurs.

Dans le cadre de la célébration de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat au Togo, la branche pays du Réseau mondial de l'entrepreneuriat annonce la distinction des meilleurs projets entrepreneuriaux au cours de la 3ème nuit

des entrepreneurs. Des activités seront organisées dans plusieurs villes sur le territoire notamment à : Lomé, Tsévié, Atakpamé, Kpalimé, Sokodé, Kara et Dapaong. Parmi les activités, on note des conférences sur plusieurs thématiques en

rapport avec l'économie. Les acteurs discuteront sur des thèmes comme :

« agrobusiness : chaîne de valeur pour booster le secteur agricole ? », « entrepreneuriat et ODD : contexte et défis » ou encore « TIC & innovations : enjeux et défis ».



Pascal Edoh Agbove, président de l'ONG IJD

Des journées dédiées à la finance inclusive, aux universités et aux start-up marqueront également la célébration de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat au Togo.

A cette occasion, un concours de créativité d'affaires interuniversitaire a été lancé pour permettre aux étudiants togolais de proposer des projets répondants aux besoins de leurs communautés et ayant un intérêt économique.

Au Togo, la célébration de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat est coordonnée par l'ONG IJD avec l'appui du gouvernement togolais, de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo, du Conseil national du patronat etc.

Avec Togofirst.com

SOUS LE PARRAINAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DE LA CULTURE

2^e FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE DE LOMÉ

THEME
« Lire, s'informer pour se former »

08 AU 12
Novembre 2018

Bluezone
DE Cacavéli

Le littéraire
Le livre au quotidien

(00228) 90 68 00 73 / 97 76 00 00 | www.lelittraire-tg.net | f2l@lelitteraire-tg.net

ACHETEZ & LISEZ désormais

tm togomatin

sur **MON KIOSK.com** ou sur le portail **Lome.com**

www.monkiosk.com | www.alome.com